

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET VIS.
Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 464.

JEUDI.

29 SEPTEMBRE 1831



INTERIEUR.

BRUXELLES, 27 septembre.

SÉNAT,

Séance du 26.

(Présidence de M. DE STASSART.)

La séance avait été fixée pour deux heures ; on compte dans la salle dix-huit membres ; à trois heures il n'y en a encore que vingt. M. Beytz demande que malgré l'insuffisance du nombre pour délibérer, on ouvre la séance. M. le président désire attendre encore quelques instans ; enfin à trois heures et demie il prend place au fauteuil.

M. le président. Messieurs, nous ne sommes que vingt sénateurs présens, nous ne pouvons donc avoir de séance ; je pense que la chambre jugera convenable que les noms des membres présens soient publiés afin d'engager nos collègues à se réunir à nous. Il va vous être donné connaissance d'une invitation de M. le ministre de l'intérieur adressée au sénat, pour assister au service funèbre qui sera célébré demain à l'église de Ste-Gudule, en mémoire des braves morts pour la cause nationale.

M. de Rhodes lit la lettre du ministre de l'intérieur ; la chambre décide qu'elle se rendra en corps à la cérémonie et qu'elle se réunira à cet effet demain à dix heures et demie dans le lieu ordinaire de ses séances.

Séance publique demain immédiatement après la cérémonie. Le sénat se sépare à trois heures trois quarts.

Etaient présens : MM. de Stassart, de Rhodes, d'Aerschot, de Mooreghem fils, Dubois, de Méan, de Sécus, Degorge Legrand, de Peuthy, Pierre de Raveschot, de Loë, d'Andelot, de Snoy, H. de Mérode, d'Ansembourg, D. de Robiano, Thorn, F. de Robiano, de Rouillé et Beytz.

DU SÉNAT.

Il est vraiment déplorable que, dans un moment où le concours de tous les bons citoyens est nécessaire pour assurer la marche du gouvernement, nous voyions des élus de la nation, des hommes que nous devons croire investis de la confiance générale, donner l'exemple de la plus coupable négligence.

Ainsi c'est avec la plus grande peine, et après avoir de beaucoup dépassé l'heure indiquée pour la séance, que les sénateurs se trouvent ordinairement en nombre pour délibérer.

Ainsi, lorsque le temps nous est si précieux, nous les voyons s'absenter sans autorisation, et empêcher qu'une séance puisse avoir lieu, comme cela est arrivé hier.

Il est temps que cette négligence ait un terme. (Indép.)

VINGT-SEPT SEPTEMBRE.

Il y a un an, à pareil jour, l'armée hollandaise, après quatre journées de combats, abandonnait en désordre les environs de Bruxelles ; la victoire couronnait nos efforts ; la population, ivre de joie et fière de ses triomphes, parcourait avec empressement les lieux témoins de tant de courage et de dévouement ; les traces de la barbarie et de la rage de nos ennemis étaient palpantes encore ; on voyait sur les hauteurs de Dieghem leur artillerie et leurs vedettes protéger une retraite qui devait à jamais séparer deux peuples, dont quinze années de réunion avaient révélé l'invincible antipathie.

Quelle incertain que se présentât l'avenir, entouré encore de troupes hollandaises dans presque toutes les villes du pays, abandonné à lui-même, sans chefs et sans guides, le peuple, dans son ivresse, ne voyait qu'une chose, n'avait qu'une pensée, qu'un sentiment, c'était la Belgique libre et les *Hollandais* chassés. Personne alors n'aurait osé étaler ces sentimens et ces espérances qui plus tard ne craignirent pas de se montrer au grand jour.

L'attaque de Bruxelles, les inutiles barbaries de l'armée de Guillaume, brisèrent pour toujours l'alliance d'un peuple et le sceptre d'un roi que la politique avait cru pouvoir créer. Si cette idée, si bien sentie alors, ne s'était pas effacée dans quelques esprits, que de malheurs nous eussions évités, que de sacrifices n'eussent pas dû être faits ! Si mille passions, mille intérêts divers n'étaient pas venus plus tard élever leur voix, et la mêler à celle du sentiment qui amena notre révolution, la Belgique libre et heureuse serait aujourd'hui assise depuis plusieurs mois. Que l'expérience nous serve du moins de leçon à tous ; à nous, amis de la révolution et des principes qu'elle a proclamés, elle nous a appris à nous tenir en garde contre les projets de ces hommes qui ont toujours rêvé et rêvent encore une restauration ; d'un autre côté, elle a dû convaincre ces hommes que le peuple, malgré ses privations et ses sacrifices, est demeuré inébranlable dans sa volonté, qu'aujourd'hui, comme au 27 septembre 1830, la Hollande et ses

princes n'éveillent encore dans nos cœurs d'autre sentiment que la haine de leur joug, et le désir de nous venger. Leurs efforts seront inutiles, ils le savent ; mais ce n'est pas le succès qu'ils espèrent, ils ne veulent que le trouble.

Notre nationalité est conquise ; un roi, remarquable par ses connaissances et ses qualités, est venu la consolider ; rallions-nous tous autour de son trône constitutionnel. Qu'en rendant hommage à la mémoire des braves morts pour nous conquérir cette patrie dont nous jouissons aujourd'hui, chacun oublie ses malheurs et ses peines, et fasse au pays le sacrifice de quelques opinions personnelles : l'avenir n'est plus incertain pour nous, si nous demeurons unis ; nous n'avons plus qu'un ennemi, c'est la Hollande et son roi. Dans l'ivresse de leurs derniers succès, ils pensent tenter encore de venir nous ravir des biens que nous avons si chèrement achetés : mais Léopold veille aujourd'hui pour nous ; il sait imprimer à la marche de l'administration une direction vigoureuse, et les immenses ressources de la Belgique seront maintenant employées à la défense et au maintien de nos droits et de notre indépendance. (Indépendant.)

ORDRE DU JOUR.

L'armée devant se tenir prête à entrer en campagne, les colonels des régimens renverront aux dépôts les hommes hors d'état de combattre et les effets inutiles qu'ils traînent à leur suite.

Les chefs de corps et de bataillon passeront des revues fréquentes de l'armement et du grand équipement ; ils feront faire sans délai toutes les réparations nécessaires. Ils veilleront particulièrement à la chaussure du soldat, et s'assureront qu'il est pourvu de deux bonnes paires de souliers.

Les chefs de corps s'assureront de la distribution régulière des objets de campement, tels qu'ils ont été déterminés, et surveilleront l'entretien et la conservation de ces objets ; à cet effet ils inviteront les officiers à bien pénétrer le soldat de l'utilité des ustensiles dont il est porteur.

Les exercices du camp et le service des avant-postes devant occasionner des dégradations aux armes, les chefs de corps auront soin d'attacher aux bataillons détachés des ouvriers armuriers, et d'établir des ateliers à portée du camp, pourvus de pièces de rechange.

Indépendamment de l'abus déjà signalé relativement aux bagages, les femmes qui suivent les régimens embarrassent leur marche. Quant au premier point, il n'est pas inutile de rappeler qu'aucun officier ne peut porter avec lui plus de 15 kilos pesant, porte-manteau compris ; quant au second, les chefs de corps veilleront à la stricte exécution des réglemens, et ne permettront pas que les femmes fassent usage des voitures de transport.

Il ne pourra, en aucun cas, être attaché par bataillon en marche de guerre qu'une voiture à plusieurs colliers ou deux au plus à un collier.

Messieurs les généraux tiendront la main à l'exécution du présent ordre dont les chefs de corps sont responsables.

Bruxelles, le 22 septembre 1831.

Le ministre de la guerre, signé CH. DE BROUCKERE.

Relevé général des blessés dans les différentes actions qui ont eu lieu entre l'armée belge et l'armée hollandaise, pendant le mois d'août 1831.

1^{er} Régiment, infanterie de ligne, 25 blessés ; 2^e 41 ; 3^e 4 ; 4^e 20 ; 5^e 2 ; 6^e 12 ; 7^e 11 ; 8^e 17 ; 9^e 95 ; 10^e 21 ; 11^e 26 ; 12^e 43. Total 317.

1^{er} Chasseurs à pied, 15 blessés ; 2^e 29 ; 3^e 0 ; tirailleurs de la Meuse, 17 ; tirailleurs de l'Escaut, 1 ; 1^{er} bataillon tirailleurs-liégeois, 0 ; 2^e bataillon tirailleurs-luxembourgeois, 6 ; tirailleurs francs, 10 ; gardes civiques, 22 ; volontaires, 7. Total 424.

Artillerie, 12 ; mineurs, 2 ; 1^{er} régiment de lanciers, 2 ; 2^e 10 ; 1^{er} régiment de chasseurs à cheval, 4 ; 2^e, 13 ; cuirassiers, 1 ; Guides de la Meuse, 0 ; Hollandais et Prussiens 11. Total général 469.

Les personnes qui désireraient avoir des détails sur les blessés de différens corps, pourront les obtenir au ministère de la guerre (bureau des renseignemens), tous les jours, de midi à une heure.

(Moniteur.)

— Par arrêté en date du 23 de ce mois, le général Billiard a été nommé général d'infanterie et inspecteur général des 2^e et 3^e chasseurs des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 7^e et 12^e régimens de ligne ; et le général Grundler dans les mêmes qualités près les 5^e, 6^e, 8^e, 9^e et 11^e régimens de ligne et le 4^e chasseurs. Le général Picquet est nommé général de cavalerie.

— Une commande de fourgons, traits, et autres objets de sellerie, a été contremandée hier par ordre du ministre de la guerre.

— Une foule de monde se porte vers l'église de Ste-Gudule, où doit se célébrer le service funèbre pour les braves morts pendant les quatre journées. Le clergé attend le Roi au haut du grand escalier. L'église est entièrement tendue de noir ; un superbe catafalque, entouré de lampes funéraires, s'élève au milieu de l'église ; le maître-autel est surmonté du lion belge entouré de drapeaux nationaux.

Un poste nombreux de gardes civiques se trouve rassemblé depuis ce matin à la place des Martyrs. Entre les deux jardins, on a élevé une vaste estrade tendue de rouge, destinée à recevoir les musiciens de la Grande Harmonie.

On écrit d'Anvers, 26 septembre :

Deux alléges avec des vivres sont arrivés hier à la citadelle.

— Dix-huit officiers du 12^e régiment ont été nommés pour passer dans d'autres corps.

— Vingt-neuf officiers du 3^e régiment de chasseurs à pied, ont été nommés pour passer dans d'autres corps.

— S. M. le Roi est de retour de son voyage à Gand, et est arrivée cette nuit, à une heure, à son palais à Laeken.

— M. le général Niellon, nommé commandant supérieur dans les deux Flandres, est parti l'avant-dernière nuit pour Gand.

— Depuis quelques jours on a publié un petit recueil qui renferme les *études poétiques* du brave Jenneval, qui a péri dans le combat de Lierre, le 18 octobre 1830. Ces *études poétiques* se recommandent non-seulement par les tristes et glorieux souvenirs que le nom de leur auteur réveille, mais encore par les beautés réelles qu'on rencontre dans quelques-uns des essais du chantre de notre révolution : elles sont suivies de quelques chansons de son frère, M. de la Marche. Chansons pleines de verve, d'esprit, et dont quelques-unes ont obtenu dans le temps beaucoup de succès : on lui a même fait l'honneur d'attribuer celle intitulée *le Cordon sanitaire* à l'immortel Béranger : nous recommandons vivement ce recueil à tous les véritables patriotes belges.

— D'après l'*Observateur autrichien* du 17 septembre, le nombre d'individus atteints à Vienne du choléra, était jusqu'à ce jour de 307, dont 5 étaient guéris et 132 morts.

CHOLÉRA-MORBUS.

— En dépit des cordons sanitaires et des nombreuses précautions que prennent les gouvernements, le choléra-morbus continue son ravage vers l'occident. A Berlin, 590 personnes en ont été atteintes; 315 sont mortes, 214 sont encore sous traitement. A Vienne, en un seul jour, on a compté 139 malades, dont 61 sont morts presque immédiatement.

Les médecins d'Allemagne en sont encore à la polémique sur la question de contagion et d'épidémie, et une foule de brochures écrites dans un sens contradictoire est le seul résultat de cette discussion. Quant aux moyens médicaux à employer, la plus grande incertitude règne à ce sujet, et il en doit être ainsi, car si cette maladie offre un caractère général, l'excitation nerveuse, ce caractère se modifie à l'infini. Selon les idiosyncrasies et les tempéraments et l'époque de l'épidémie, chaque maladie présente une série de symptômes différents qui annoncent que les mêmes organes ne sont pas toujours atteints. Aussi les médecins allemands, tout en continuant leurs recherches sur les moyens médicamenteux qu'il convient d'employer, dirigent plus particulièrement leur attention sur la découverte d'une méthode préservative.

L'opinion de Hanneman, qui attribue le choléra et sa propagation à la présence dans l'air atmosphérique d'une immense quantité d'animalcules microscopiques qui pénètrent dans le corps avec l'air ou les aliments, semble réunir la plupart des médecins d'Allemagne. En partant de cette donnée, on est arrivé à recommander la méthode fumigatoire, comme traitement préservatif pour assainir l'air ambiant. Les médecins d'Allemagne conseillent l'usage du tabac à fumer, préparé avec différents aromates, qui, dit-on, ont la propriété de détruire ces animalcules, ou d'en dégager l'air. Ce moyen est fort recommandé maintenant en Allemagne; nous en parlons pour mémoire, car le choléra pourrait bien nous rendre visite, et il est utile de songer d'avance aux moyens de s'en préserver. Il faut surtout se garder de tout ce qui est trop rafraichissant, et faire usage, avec modération, de toniques. Les boissons chaudes qui soutiennent, l'effort de réaction, et les vêtements chauds sont aussi recommandés.

GAND, 26 septembre.

L'arrivée du roi, que la nation s'est donné, dans les murs de notre ville, produira, nous l'espérons, un effet heureux. La masse du peuple de Gand est bonne et désintéressée, elle sait encore, quoi qu'on en dise, sacrifier momentanément son bien-être pour assurer l'indépendance de sa religion et de sa patrie. Que n'avait-on pas dit du mécontentement qu'il aurait montré à la première entrée de Léopold? Que ne s'en étaient pas promis des badauds orangistes? et nulle part on ne vit se manifester davantage l'affection et le dévouement. Cependant le prince n'avait alors pour lui que les vertus et les arts de la paix qu'il avait cultivés loin de nous, il n'avait pour nous que le seul mérite, grand à la vérité, de la confiance admirable qu'il nous montrait en venant seul au milieu d'une nation encore si vivement agitée. Aujourd'hui il a de plus nobles droits encore à notre affection. La Providence s'est plu à marquer de revers les premiers jours de son règne et il a su en profiter; les malheurs de Diest et de Louvain humilieront longtemps le peuple belge, mais ils rehausseront toujours à ses yeux les vertus de son roi; il l'avait aimé en voyant son affabilité et son dévouement, combien ne l'aimera-t-il pas davantage en le voyant orné de la double auréole de la bravoure militaire et de la grandeur d'âme dans l'infortune.

Notre population se portera au-devant de son roi; à sa vue, elle sentira combien sont absurdes les craintes que les clameurs des orangistes ont fait naître; elle saura se persuader que la France et la Grande-Bretagne ne laisseront plus attaquer impunément par la violence et la perfidie ce prince dont le trône est peut-être le plus légitime de l'Europe, ce prince, le modèle des princes. (Journ. des Fland.)

— Au moment de mettre sous presse, le roi est arrivé en ville par la nouvelle route de Destelberge. Toute la garde civique de notre ville, tant la garde sédentaire que celle du premier ban, s'était mise sous les armes pour aller à la rencontre de Sa Majesté. — A demain les détails.

— Plusieurs chariots et charrettes chargés de buffleteries et de tambours, pour les gardes civiques de différentes communes de notre province, sont partis de notre ville.

NAMUR, 28 septembre.

Le premier ban de la garde civique de notre ville est parti aujourd'hui pour Liège.

— On écrit d'Anvers, le 26 septembre :

« Une revue a été passée, samedi, des troupes de la garnison et de celles stationnées aux environs, entre Deurne et Bergerhout, par les généraux Goethals et Tabor.

« Hier matin, une batterie complète d'artillerie est partie pour Malines.

« Ce matin une compagnie du 4^e régiment, qui avait escorté les prisonniers hollandais, est repartie d'ici.

« Deux alléges avec des vivres sont arrivés hier à la citadelle. »

— On s'occupe avec la plus grande activité, à Liège, à compléter le matériel de l'artillerie. Il y a quelques jours, 500 chevaux ont été livrés pour le service du train.

— On écrit de Tournay :

Le roi de France vient de rendre une ordonnance par laquelle il prescrit dans les départemens maritimes de nouvelles mesures contre le choléra, dont les progrès sur le littoral de la Baltique sont très-alarmans.

— On écrit de Valenciennes, 24 septembre :

L'électeur de Hesse renonce à rentrer dans sa capitale; il va faire un voyage en France avec la comtesse de Reichenbach. La régence est déferée au prince son fils, qui aura pour conseiller de régence, M. Niederhold, un des membres les plus distingués des états.

Extrait d'une lettre particulière de Diest, du 23 septembre.

Nous voilà arrivés à Diest après un voyage des plus pénibles, pendant lequel nous avons souvent manqué et de nourriture et de logemens. Hier, nous sommes arrivés au camp, à une heure après-midi. Pour nous faire une idée de ce camp, figurez-vous une vaste plaine, où, pour mieux dire, un vaste champ cultivé, où se trouvent des pommes-de-terres et des carottes, etc., etc., champ très-montagneux s'étendant à gauche jusqu'au village de Montagu et à droite jusqu'à Diest. A notre arrivée, il n'y avait encore ni tentes ni barraques. Nous dûmes aller chercher à une demi-lieue du camp des planches et de la paille pour nous coucher. Nous portâmes à tomber : c'était à qui porterait le plus. On construisit des barraques provisoires en plaçant les planches les unes contre les autres, comme font les scieurs pour sécher le bois. Nous étions exténués de fatigue et mouillés jusqu'aux os, et encore les soldats chantaient. Une des barraques s'est écroulée pendant la nuit, et a laissé ses malheureux hôtes exposés à une pluie continue : les planches en tombant causèrent un grand tapage, il y avait de quoi rire et pleurer en même temps. Aujourd'hui les matériaux nécessaires pour construire des tentes nous sont arrivés de Diest. On travaille ferme, et c'est un plaisir de voir travailler les soldats. Nous faisons une tente-moèle par régiment, et ensuite arrangez-vous en conséquence. Les troupes qui se trouvent déjà ici montent à plusieurs milliers d'hommes. (Journal des Flandres.)

EXTERIEUR.

JOURNAUX HOLLANDAIS.

Les journaux de La Haye démentent la nouvelle donnée il y a quelques jours par le *Courrier* sur les horreurs qu'auraient commises les Hollandais dans les faubourgs de La Haye, en attachant aux portes des oreilles et des doigts mutilés.

— La famille royale a honoré le spectacle de sa présence; l'enthousiasme était extrême.

— Il y a eu une grande revue de 8 bataillons de la garde communale; le roi et les princes ont passé dans tous les rangs.

— On assure qu'une estafette a apporté la nouvelle que S. M. l'empereur Nicolas a honoré S. A. R. le prince d'Orange de la grande croix de l'ordre de Vladimir, comme une marque de son estime et de son affection.

INTERVENTION.

D'après les journaux belges, plusieurs officiers français se rendraient en Belgique pour organiser l'armée et combattre les Hollandais; ils conserveraient leurs uniformes et leurs cocardes.

Il est sûr que la peuplade belge (car nous lui contestons le rang d'une nation), sans le secours de l'étranger, n'est pas en état de se mesurer avec nos étudiants, nos schutteryen, nos volontaires, pour ne pas parler de nos troupes réglées. Il est vraisemblable que les officiers français ne voudraient pas se déshonorer en se souillant de l'uniforme des lâches et en échangeant leurs cocardes d'Austerlitz et d'Alger contre un chiffon emblème de la pusillanimité et de la jactance; mais ceci, nonobstant le fait annoncé par les journaux belges, nous paraît faux et mensonger, et en voici la raison :

Si le gouvernement français coopérait à cette mesure, et nommait des officiers pour nous combattre en conservant leur grade, leur uniforme et leur cocarde, il commettrait un acte d'hostilité envers la Hol-

lande, ce serait une intervention armée, une déclaration de guerre, qui pourrait causer une conflagration générale; car assurément la Prusse, l'Autriche, la Russie, ne permettraient jamais un acte si déloyal, et ces puissances, ayant le dos libre depuis que la Russie a réglé ses comptes avec une des filles de la glorieuse révolution, pourraient bien non pas déclarer la guerre à la France, mais, en suivant son exemple, envoyer aussi pour la défense de la Hollande des troupes conservant leur leur grade, leur uniforme et leur cocarde.

Mais si, par contre, des officiers français, comme tels, et sans être affublés de la blouse et de la cocarde glorieuse des Belges, se précipitaient dans les rangs de l'ennemi, ne commettraient-ils pas en France le crime prévu par l'article 84 du code pénal, portant : « Quiconque aura, par des actions hostiles non approuvées par le gouvernement, exposé l'état à une déclaration de guerre sera puni du bannissement, et si la guerre s'en est suivie, de la déportation ? »

(Journal de La Haye.)

FRANCE. — Paris, 26 septembre.

LES RUSSES A VARSOVIE.

On avait accueilli hier avec empressement quelques lueurs d'espérance qu'on nous donnait, sur la foi de lettres particulières, en faveur des Polonais. Il est fâcheux que les nouvelles qu'apportent aujourd'hui les gazettes prussiennes ne les confirment pas. Il paraît que rien ne trouble les soldats russes dans la conquête de Varsovie. Ils ont commencé par désarmer les habitants, et la police russe, qu'on attend, fera le reste pour mettre les malheureux habitants dans les chaînes.

Cependant les vainqueurs voudraient conserver une apparence de générosité : ils veulent choisir dans la population mille individus, et on appellera cela la garde nationale; mieux vaudrait les appeler les suppôts de la police russe. Dans quelques gazettes allemandes, on nous annonce que Nicolas sera généreux, et qu'il laissera jouir les Polonais de leur constitution. Oui, comme ils en jouissaient depuis 1815, avec la censure russe, les soldats russes et le despotisme russe!

Il n'y a que l'armée polonaise qui soit encore capable d'obtenir quelque adoucissement au sort de leurs compatriotes. Cette armée ne s'est point soumise, comme les bulletins russes l'ont faussement annoncé, elle s'est retirée dans une position forte, elle soumettra peut-être si elle obtient des conditions équitables; en attendant, il paraît exister une sorte d'armistice qui malheureusement servira peu aux Polonais, car dans l'intervalle quel secours ont-ils à attendre ?

Les gazettes prussiennes annoncent que Paskewitsch est à Varsovie; il paraît que la nouvelle de sa mort était fautive. Au reste, nous n'avons encore aucune nouvelle directe des Polonais. Tout ce qu'on a appris de la prise de Varsovie a été publié par les Russes. (Temps.)

— Dans l'avant-dernier conseil des ministres il a été question de sévir par tous les moyens que permettrait la légalité, contre les trois journaux la *Révolution*, la *Tribune* et le *Courrier Français*. La discussion a été vive et animée. On prétend que les mesures présentées par M. Barthe ont été repoussées par cinq voix contre quatre. On fait honneur du rejet à M. Sébastiani, qui a défendu la liberté de tout écrire, avec chaleur, quoiqu'il ait plus de motifs qu'aucun de ses collègues de s'en plaindre. MM. Casimir Périer, d'Argout et Montalivet, et le roi, ont été de l'avis de M. Sébastiani.

Il va être publié une liste de 136 votans de l'opposition. Sur la proposition qu'en a faite le général Lamarque, les députés de la minorité s'engageront à voter toujours ensemble dans toutes les questions qui auront été axaminées à la réunion Lointier. On croit que le nombre des membres de cette fraction dissidente de la chambre, qui se sépare hautement du ministère du 13 mars, s'élèvera à 140 députés.

— Avant-hier, de huit à neuf heures du soir, un nommé Rennevier, garde municipal de la caserne Saint-Martin (1^{re} compagnie), passant dans le marché Saint-Martin, fut hué par ces cris : *Voilà un garde municipal!* Aussitôt cinq ou six individus tombèrent dessus, le terrassèrent, lui portèrent plusieurs coups, et il fut frappé d'un instrument tranchant sur la figure. S'étant relevé, il tira son sabre pour se défendre; mais les assaillans le lui arrachèrent des mains, et lui firent une blessure profonde à la main droite. Le blessé a été conduit à l'hospice du Val-de-Grâce.

— Le conseil de discipline du 4^e bataillon de la 2^e légion a confirmé le jugement qui condamnait M. Bazard, pape des saint-simoniens, à 24 heures de prison pour s'être dispensé du service de la garde nationale.

— MM. Périer et Sébastiani sont sortis vainqueurs d'un combat de personnalités et d'invectives. Leur honneur individuel est sauf. Leur honneur! et pourquoi était-il à l'ordre du jour; pourquoi la chambre avait-elle à s'en occuper pendant trois mortelles séances? C'était de l'honneur de la France qu'il s'agissait. Pendant ces trois séances consumées en explications sur des faits personnels, qu'est devenue Varsovie? qu'est devenue l'armée polonaise? Le ministère n'en a pas même donné de nouvelles; il nous a laissés dans la même ignorance des faits, dans la même incertitude de l'avenir. (Le Constitutionnel.)

— La situation apparaît de plus en plus grave aux hommes avancés de tous les partis. Le *National* d'hier déclare formellement que la France est dans une voie qui doit conduire soit à une troisième restauration, soit à une convention. Entre ces deux destinations son choix est fait d'avance en faveur du régime démocratique.

— On lit dans le *Journal du Commerce de Lyon* :

« Une ordonnance royale vient de rendre le nom de *Lafayette* au pont sur lequel l'illustre général a passé le premier, que les Lyonnais ont, à la fin de juillet 1830, salué avec enthousiasme du nom glorieux

du vétéran de la liberté, et que les actionnaires avaient plus tard trouvé le moyen de faire débaptiser pour le nommer pont du *Concert*, désignation qu'au reste personne ne lui appliquait.

« Cette satisfaction donnée par le gouvernement à l'opinion publique et à la vénération que notre ville porte, avec toute la France, au plus grand citoyen de l'époque, a obtenu l'approbation générale. »

— Dans l'attaque contre Varsovie sept généraux russes sont restés sur le champ de bataille.

— On assure que des gratifications ont été données aux agens de la police pour leur courageuse conduite dans les dernières émeutes.

On ne dit pas si les parens de ceux qui ont été blessés et les blessés eux-mêmes ont été aussi indemnisés.

— On écrit de Londres, 23 septembre :

Hier il y a eu une conférence. Les réponses qu'a obtenues M. de Talleyrand à l'égard du Luxembourg sont bien loin d'être satisfaisantes. On a dit nettement que ce pays devait appartenir à la confédération germanique; et il n'y a pas à douter que le sujet de la démolition des forteresses n'amène de graves et hostiles discussions.

Le ton des envoyés des trois puissances est devenu plus affirmatif, et l'un de ces trois envoyés a dit « que si la prise de Varsovie avait eu lieu quelques semaines auparavant, l'armée française n'aurait pas envahi la Belgique ni attaqué les troupes hollandaises impunément. »

J'ai lieu de croire que le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne ne s'est pas franchement réuni à l'avis des trois grandes puissances lorsqu'on a débattu hier la question du Luxembourg à la conférence.

NÉMÉSIS.

La 25^e livraison de *Némésis* est un hymne à nos frères du Nord : M. Barthélemy fait entendre un chant de mort, un chant de vengeance et d'espoir sur la tombe des braves Polonais. Les rois, dit-il, prennent le deuil quand les monarques meurent : et nous, les imiterons-nous, ajoute-t-il, prendrons-nous la couleur noire, ou blanche ou violette ?

Non, le sang veut du sang! pleurer c'est une honte,
Le deuil même n'est plus qu'un appareil menteur;
Ce qu'il nous faut à nous, c'est la vengeance prompte,
C'est un drame de guerre où chacun soit acteur.
Eh! qu'importe l'hiver, temporeurs timides!
Avons-nous toujours eu le ciel des Pyramides?
C'est en hiver que l'aigle étouffa les Strélitz;
La glace est notre pont sur la Meuse et la Sambre;
Austerlitz rayonna sur nous le deux décembre,
Le printemps ressuscite au soleil d'Austerlitz!
Voici le cri du peuple! il éclate, circule
Comme un dernier écho parti de la Vistule,
Et pour se faire entendre aux oreilles des sourds
L'émeute polonaise est dans nos carrefours,
O noble Varsovie! ô sœur assassinée,
Ceux qui t'avaient d'avance à périr destinée,
Que font-ils aujourd'hui? pleurant le grand malheur
Parmi le deuil public ont-ils traîné le leur?
Les pieds nus, l'œil éteint, les têtes abattues,
Les a-t-on vus passer sur le pont des statues?
Avez-vous entendu leurs cris de repentir?
Ont-ils pleuré trois jours sur le peuple martyr?
De l'assassin tartare impassible complice,
Périer s'est-il converti de cendre et de cilice?
Justice est-elle faite? et le froid *Moniteur*
A-t-il mis sur leurs noms le sceau réprobateur?
Non; rien n'a secoué leur coupable inertie;
Frappez sur le caillou de la diplomatie,
Il n'en jaillera point d'étincelles de feu;
Là tout est calculé jusqu'au poids d'un cheveu;
Pour qu'un cabinet pleure il faut un protocole!
Bien plus! comme un régent d'une mutine école,
Plus hardi que jamais, Périer le lendemain
Vint siéger au sénat la fêrule à la main;
L'orgueil, prêt à quitter l'hôtel des Capucines,
A poussé plus avant ses profondes racines:
Ils sont venus tous deux sans pleurs pour nos héros,
Sans haine pour le Czar, sans fiel pour les bourreaux;
Et quand d'un peuple entier la tombe est assouvie,
Ils ont dit froidement : *L'ordre est à Varsovie!*
Ils l'ont dit! et les murs du saint temple des lois
N'ont point sué le sang à travers leurs parois,
Et les claqueurs payés, par qui tout se décide,
Ont tous battu des mains à ce grand homicide,
Et les dieux du budget, demain reconnaissans,
Acquitteront en or tout ce fétide encens.

(Correspondance particulière de l'*Avenir*.)

Bruxelles, le 21 septembre 1831.

La statistique que je vous ai envoyée a fait du bruit ici; on l'a trouvée généralement juste, à part une transposition de trois chiffres qu'a faite votre imprimeur, et qui donnait à quelques députés des opinions si diamétralement opposées à celles qu'ils professent, qu'on a bien vu que c'était une erreur matérielle.

Votre ministère a compris l'impossibilité de nous abandonner à l'invasion hollandaise, et malgré les injonctions de la conférence, malgré les engagements pris par M. de Talleyrand, dont je vous parlais dans

ma dernière lettre et que je vous confirme, il crie bien haut que les Français rentreront en Belgique en même temps que les Hollandais. Le maréchal Gérard a déclaré qu'à l'instant où il apprendrait l'invasion hollandaise, il se mettrait en marche sans attendre aucun ordre de Paris, parce que ces ordres, il les avait d'avance. Nous ne nous reposons pas sur les promesses de votre ministère, nous savons ce qu'elles valent, mais nous savons qu'il lui est *physiquement impossible* d'y manquer, et c'est ce qui fait notre confiance. S'il y avait restauration en Belgique, on ne se bornerait probablement pas à arrêter la voiture de M^r C. Périer sur la place Vendôme.

Le 41^e protocole ne contient que de grandes révérences des quatre puissances à M. de Talleyrand, pour le remercier de l'évacuation de la Belgique. Mais il y en a plusieurs autres depuis celui-là, et l'on dit que les affaires seront arrangées et la paix faite entre la Belgique et la Hollande avant le 10 octobre. On dit que cela se fera à peu près comme ceci: la Belgique aura le Luxembourg et la rive gauche de l'Escaut, la Hollande toute la rive droite de la Meuse jusque et y compris Maëstricht: la Belgique, outre sa part, paiera une partie de la dette hollandaise. Le principe révolutionnaire abandonné, le principe de la sainte-alliance, qui parque les peuples à son gré et non à leur gré, une fois accepté, ce traité est *mauvais*, mais pas *abominable*. Nous acquérons la rive gauche de l'Escaut, qui ne nous appartient pas: elle n'est d'aucune utilité à la Hollande et nous est presque indispensable; mais il y a dans cette rive gauche tout un district calviniste qui nous a en horreur et sera furieux de devenir belge. Cette rive gauche nous assure la liberté de l'Escaut. Nous perdons la rive droite de la Meuse et Maëstricht: à part l'antipathie des habitans envers la Hollande, c'est pour nous une perte immense. Elle nous prive du canal, déjà commencé, qui devait joindre l'Escaut au Rhin et nous assurer le transit de toute l'Allemagne. Ce transit ne pourra plus se faire que par Liège, par terre par conséquent, à cause des montagnes dont le pays est hérissé. Ce canal du nord eût fait de la Belgique un Eldorado commercial, mais c'eût été la ruine de la Hollande. Aussi tantôt par un moyen tantôt par l'autre, est-elle parvenue à l'empêcher sous Marie-Thérèse, Joseph II et Guillaume. Napoléon, qui en a creusé plus de la moitié, l'abandonna lorsque la Hollande fut réunie à la France. Le voilà de nouveau ajourné: c'est une perte pour l'Allemagne, et surtout pour la Prusse, aussi bien que pour nous. Le Luxembourg appartiendra à la Belgique moyennant cette partie de la dette qui sera mise à notre charge: le Luxembourg nous rendra le transit de l'Allemagne par la Moselle. La France, l'Angleterre et la Prusse viennent de déclarer au cabinet de Bruxelles, que si la paix entre la Hollande et la Belgique n'est pas faite le 10 octobre, l'armistice sera prolongé. Nous continuerons à armer; il nous faudrait trois mois, alors nous pourrions résister facilement à la Hollande.

Je ne comprends rien à l'insistance des Français pour la démolition des forteresses belges. D'abord persuadez-vous bien que nous désirons cette démolition; mais vous, comment pouvez-vous la demander? Que la guerre éclate aujourd'hui, l'année prochaine ou dans dix ans, alliés que nous sommes et que nous devons rester, ces forteresses dont vous vous mettez à l'instant en possession sont pour vous le plus fort boulevard: elles doublent et triplent votre ligne de défense. Je crains bien que vous ne soyez encore dupes ici de votre ministère. La conférence, craignant que vous ne vous mettiez un jour ou l'autre en possession de ces places fortes, en a ordonné la démolition sans vous consulter, et en stipulant bien que pour cet objet la France serait exclue de la négociation. Je me figure que votre ministère, en recevant cette nouvelle, aura été atterré; mais, avec cette grosse voix qui déguise la peur, il a entonné un chant de triomphe et a crié bien haut: Les forteresses qui avaient été élevées contre la France seront démolies! Et l'on n'a pas fait attention que ces places fortes élevées contre la France étaient aujourd'hui *pour* la France, par l'alliance intime qui doit nécessairement exister entre elle et la Belgique. Le démantèlement de Mons sera pour la France une aussi grande perte matérielle que pourrait l'être la démolition de Valenciennes: l'orgueil national seul pourra être un peu flatté, mais c'est souvent un mauvais conseiller. Quant à nous, je le répète, qui n'aspérons pas à être puissance par les armes, nous désirons voir toutes nos forteresses démolies: ce sont de grandes charges inutiles.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

Le roi est parti hier soir pour Anvers.

Plusieurs bâtimens chargés de prisonniers belges venant de Naardem, Kemper, etc., ont remonté l'Escaut et sont arrivés au nombre de 369 à Anvers après sept jours de navigation. L'échange de ces prisonniers aura lieu immédiatement.

Par arrêté du 6 septembre, les traitemens des officiers ci-après désignés sont fixés comme suit:

Grades.	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Génie.
Colonel. f.	3500	4000	4000	4000
Lt. Colonel.	2800	3000	3200	3200
Major.	2400	2600	2600	2600
Capit. 1 ^{er} cl.	1400	2200	2200	2200
Idem 2 ^{me} .	1200	2000	2000	2000
Lieutenant.	900	1400	1500	1500
Sous lieutenant.	700	1200	1300	1300

Les officiers dont la nomination est antérieure à l'arrêté, ceux même en non activité, mais qui seraient rappelés sous les drapeaux, jouiront de l'ancien traitement jusqu'à la paix.

— Un agent diplomatique français, qui était depuis plusieurs jours en notre ville, est parti hier pour La Haye.

— Un navire anglais, expédié de Malte pour observer le nouveau volcan, a été englouti à un mille et demi de ce volcan.

COMMERCE.

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS. — Arrivages du 25 et 26 septembre.

- Le brick anglais *Lord*, cap. Mierphy, ven. de Londres, avec graine de lin.
- Le brick anglais *Comorton*, cap. Lewitt, ven. de Rio-Janeiro, avec café et sucre.
- Le schooner anglais *Selbey*, cap. Camsell, ven. de Londres, avec café et graine de lin.
- Le kof hanovrien *Maria*, cap. Ader, ven. de Bergen, avec stokvisch.

MARCHÉ DE BRUXELLES. — Prix des Huiles du 26 septembre.

Graine de colza disp., 54 3/4 vend.; sept., 54 5/8; déc., 55; huile de lin présente, 58 3/4; oct. à déc., 00; graine de colza, 00; graine de lin, 00.
Ce qui précède est en argent de Brabant.

PRIX DES HUILES. — Lille, 24 septembre.

	Graines.	Huiles.	Tourteaux.
Colza.	18 " 22 "	82 f. " 81 50 "	10 50 11 "
OEillette.	" " " "	92 " " "	" " " "
Id. bon goût.	20 " 22 "	97 " 97 50 "	8 50 9 "
Lin.	19 " 21 "	89 50 90 "	19 " 20 "
Caméline.	18 " 21 "	90 " " "	" " " "
Chanvre.	12 " 13 "	93 50 " "	10 " " "
Huile épurée pour quinquets	" 90 "	89 50 "	" " " "
Idem réverbères	" "	88 " 87 50 "	" " " "

BOURSE D'ANVERS, du 26 septembre.

Emprunt de 12 millions	64 1/4 à 3/8	Rente perp. Esp ^e à Paris.	47 1/2 P
Rentes remboursables	84 P	" " " à Amst.	42 1/2 à 42 1/8
Autriche métalliques	81 1/4 P	Anglo-Danois 3 p. 0/0	61 1/2
Lots de 250 fl.	362 P	Sicile emp. de 1821.	79 1/2 P
" 100 fl.	197	" " " 1824.	78 1/2 P
Guebhard	64 P	Certif. Falconnet	65 P

Bourse d'Amsterdam, du 23 sept. — Dette active, 37 3/4; Billets de change, 13 5/8; Syndic. d'amort. 58 7/8.

Marché de Namur du 24 septembre 1831. Fl. C^{ts}. C^{cs}.

Froment-roux, la rasière	11	06	34
Seigle.	7	43	28
Avoine	2	25	29
Pommes de terre.	1	54	28
Beurre.	0	70	71

ANNONCES.

1274. Namèche, aîné, négociant en fers, rue de Bruxelles, N^o 9, à Namur, se charge de vendre et d'acheter des rentes remboursables pour le paiement des bois acquis du ci-devant syndicat, autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, etc.

1202. AVIS.

5300 florins des Pays-Bas à appliquer à 4 pour cent. S'adresser au secrétariat, à l'hospice St Gilles, à Namur.

1235. Namèche aîné, nég^t en fers, rue de Bruxelles, N^o 9, à Namur, est chargé d'acheter au prix le plus élevé, les obligations de l'emprunt de douze millions.

Il échange les récépissés contre des coupons, aux personnes qui préfèrent les garder.

1251. Quartier garni composé de trois places ou six, avec écurie et remise, à louer. On louera l'un et l'autre séparément, suivant le désir des amateurs. S'adresser rue des Carmes, N^o 839.

1263. Le sieur Gillet, ferblantier-lampiste, demeurant rue de La Croix, N^o 656, a l'honneur de prévenir le public qu'il tient un assortiment complet de tout ce qui concerne son état; repeint et remet à neuf lampes et quinquets, etc.

1272. Jeudi, 6 octobre 1831, à onze heures précises du matin, chez François Duchêne, cabaretier à Aishe-en-Réfail, canton de Dhuy, arrondissement et province de Namur, le bureau de bienfaisance dudit Aishe-en-Réfail procédera à la remise en location des terres et prés des pauvres de cette commune.

1275. Samedi, premier octobre, à deux heures de relevée, à la Douane, on vendra à la recette de M^{me} Wodon-Gérard, 280 bouteilles de vin de Champagne mousseux, première qualité.

1276. DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Vente de fumier.

Samedi, premier octobre 1831, à une heure, on vendra au comptant, aux Casernes de Namur, le fumier provenant des écuries de 2^e régiment de Lanciers.

1277. AVIS.

L'administration communale de Bruly prévient le public qu'elle procédera samedi, 1^{er} octobre, à l'adjudication d'un autel en marbre à placer dans l'église de cette commune; les personnes qui désireraient prendre connaissance du plan et du cahier des charges, pourront s'adresser au secrétaire de ladite commune.

Le bourgmestre, DUPONT,
Par ordonnance :
DEBOER, secrétaire.

1088. Plusieurs capitaux importants et autres à placer sur hypothèques ou sur billets à promesses d'hypothèques.

S'adresser au notaire Delvigne.